



Villeneuve-Tolosane

Tarifs des activités péri et extrascolaires à compter du 04/09/2023

Délibération du conseil municipal n° 2023-083 du 19/07/2023

Centre de loisirs vacances scolaires

QF	Tarif	ALAE matin	ALAE midi	ALAE soir	Repas	Centre de loisirs mercredi après-midi	Journée	Journée avec panier repas (PAI alimentaire)	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
0-400	A	0,19 €	0,16 €	0,39 €	1,74 €	3,44 €	7,26 €	5,52 €	3,64 €	5,38 €
401-600	B	0,27 €	0,26 €	0,59 €	1,83 €	3,90 €	7,69 €	5,86 €	3,72 €	5,55 €
601-800	C	0,32 €	0,31 €	0,68 €	2,70 €	4,08 €	8,64 €	5,94 €	3,81 €	6,51 €
801-1000	D	0,42 €	0,36 €	0,78 €	3,37 €	4,49 €	9,37 €	6,00 €	4,11 €	7,48 €
1001-1200	E	0,55 €	0,42 €	0,88 €	3,52 €	4,90 €	9,67 €	6,15 €	4,38 €	7,90 €
1201-1400	F	0,65 €	0,48 €	1,10 €	3,77 €	5,32 €	10,32 €	6,55 €	4,75 €	8,52 €
1401-1600	G	0,75 €	0,54 €	1,30 €	4,03 €	5,76 €	11,28 €	7,25 €	5,23 €	9,26 €
1601-1800	H	0,87 €	0,60 €	1,68 €	4,34 €	6,17 €	11,85 €	7,51 €	5,45 €	9,79 €
1801-2000	I	1,00 €	0,65 €	2,09 €	4,70 €	6,59 €	12,47 €	7,77 €	5,75 €	10,45 €
2001 et sup.	J	1,24 €	0,80 €	2,50 €	5,11 €	7,01 €	13,17 €	8,06 €	5,98 €	11,09 €
Non résident		1,50 €	0,95 €	2,87 €	5,22 €	8,57 €	17,11 €	11,89 €	6,91 €	12,13 €

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial CAF. En l'absence d'indication du quotient familial, le tarif le plus élevé est appliqué.

Pour les familles bénéficiaires de l'aide aux vacances de la CAF dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800 €, une réduction est appliquée sur les tarifs journée du centre de loisirs en période de vacances scolaires (**ou sur les tarifs demi-journée pour les enfants en situation de handicap**), selon les modalités suivantes :

Quotient familial	0 - 400 €	401 - 600 €	601 - 800€	> 801 €	
Journée	5	4	3	0	Pour les vacances de toussaint 2023, Noël 2023 et d'hiver 2024 le quotient familial de référence est celui de janvier 2023.
Demi-journée	2.5	2	1.5	0	Pour les vacances de printemps et été 2024, le quotient familial de référence est celui de janvier 2024.